

## **Conseil d'Administration du lycée Marie Curie Versailles - Jeudi 06 février 2020.**

### **Motion concernant la DHG, présentée par les élus de la liste « Plurielle, SNES et sympathisants » et la FCPE.**

---

La DHG qui nous est proposée aujourd'hui, pour la rentrée 2020, marque l'application de la réforme du lycée dite « Bac 2021 » pour la première fois sur les trois niveaux du lycée : Seconde, Première et Terminale.

En décembre 2018, nous avons alerté cette assemblée sur les conséquences probables de cette réforme et les analyses que nous avons formulées avaient donné lieu à une motion approuvée par la majorité du CA.

Cette DHG confirme nos inquiétudes passées : pour la rentrée 2020, la dotation horaire a nettement diminué. Sur une semaine, durée que recouvre le TRMD qui vous a été présenté, il y a moins de cours en effectifs réduits ; le nombre d'élèves par classe est trop élevé et n'a plus vocation à diminuer ; l'AP est réduite à portion congrue ; les enseignements évalués au baccalauréat se déroulent tous en classe entière ; en filière technologique, la place dévolue aux langues vivantes est minime ; etc. La dégradation des conditions du travail des enseignants et des élèves est donc bien là.

Cette DHG a contraint la Direction de l'établissement à, comme l'on dit aujourd'hui dans la fonction publique, « gérer la pénurie au mieux ». Ses efforts d'élaboration, en dialogue avec les équipes enseignantes, et son travail de présentation, mené dans une transparence dont elle doit être ici remerciée, n'ont pas suffi à compenser l'insuffisance criante des moyens alloués. Cette situation nous a conduits à une interrogation inédite, qui nous aurait semblé saugrenue il y a à peine quatre ou cinq ans : et si l'on abandonnait tous nos projets, est-ce qu'il nous resterait assez d'heures pour faire notre travail correctement ? Réponse : ce n'est pas certain.

En conséquence, nous votons et vous invitons à voter contre le projet de répartition de la DHG, dotation qui ne prend pas en compte les besoins pédagogiques des élèves et dégrade les conditions d'exercice du métier. Nous demandons au Rectorat d'entendre notre demande et d'allouer davantage d'heures, afin de pouvoir remettre en place des dédoublements, de l'accompagnement personnalisé et pérenniser les projets créés par les enseignants.